

PACK

Jeunes CSF

PRÊTS AIDÉS ET SERVICES DÉDIÉS



À VOS CÔTÉS
POUR BIEN DÉMARRER
DANS LA VIE ACTIVE !

Voir conditions à l'intérieur



CRÉDIT
SOCIAL DES
FONCTIONNAIRES

CRÉSERFI
Société de financement du CSF
Caution / Crédits

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Pack JEUNES



Qui sont les bénéficiaires ?

Vous avez entre 18 et 34 ans ? Le «Pack Jeunes CSF» vous est destiné. La plupart d'entre vous sont passés par la filière classique d'entrée dans la fonction publique. À savoir un cursus scolaire ou universitaire, une formation ou une préparation aux concours, le concours en lui-même, un stage avant la prise de poste. Ce parcours est plus ou moins long. Et, suivant votre âge, vous êtes étudiant, vous démarrez dans la vie active ou vous êtes déjà installé dans votre poste. Vos profils sont différents mais vous bénéficiez tous du « Pack Jeunes CSF ».



Pourquoi un Pack Jeunes ?

En fonction de votre âge, de votre parcours, de votre ancienneté dans votre poste, vos besoins sont différents. C'est la raison pour laquelle le Pack Jeunes veut apporter **des solutions complètes tout en laissant la liberté de choisir le ou les services du Pack.** Ce Pack est construit autour de trois grands besoins qui ont été identifiés en consultant des jeunes fonctionnaires : **se loger, s'équiper, se déplacer.** Priorité numéro une : le logement. Que ce soit à la location ou à l'achat, des solutions sont proposées. Les équipes du Groupe CSF répondent quotidiennement aux questions liées au logement et apportent toute une palette de réponses. Le 2^{ème} besoin exprimé porte sur les dépenses liées à une installation dans son logement. Reste enfin la nécessité de trouver un véhicule pour se déplacer. La voiture demeure à cet effet un incontournable d'où l'importance donnée à trouver, financer, assurer et entretenir son véhicule à des coûts limités.

S'ÉQUIPER



Un taux bas pour en profiter*

Vous débordez d'énergie et avez des idées plein la tête : nouvelle déco, vélo électrique, ordinateur, voyage... Pour vous faire plaisir ou pallier toute urgence, nos solutions de crédit sont là pour vous aider à réaliser vos projets en tout sérénité :

- **Un accompagnement sur-mesure** (conformément à la loi)
- Une offre négociée pour vous : **le Prêt Avantage Pack Jeunes⁽¹⁾**

MONTANT :
2000 € à 8000 €

DURÉE :
24 mois à 60 mois

À PARTIR DE
2,78% TAEG FIXE

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple pour un prêt personnel Avantage Pack Jeunes d'un montant de 7500 € sur 48 mois. Vous remboursez 48 mensualités de 165,18 €, hors assurance facultative. Le montant total dû est de 7 980,64 € dont 52 € de frais d'accèsion⁽¹⁾. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 3,14 %. Taux débiteur fixe de 2,75 %. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 4,37 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 1,36 %. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 209,76 €.

PRÊTEUR CRÉSERFI

LE TÉMOIGNAGE D'ADRIEN



Ayant récemment intégré la fonction publique, j'ai pu m'installer dans une location. Mais j'avais besoin d'équiper intégralement mon intérieur.

J'ai donc fait appel à CRÉSERFI pour bénéficier du Prêt Avantage Pack Jeunes.

Et grâce à ma Carte CSF Plus, je bénéficie d'une protection juridique. Comme ça, en cas de soucis lors de mes achats, je sais que je suis protégé."

La Garantie protection juridique⁽²⁾ vous fait bénéficier de l'aide de juristes pour faire valoir vos droits et défendre vos intérêts dans le cadre de votre vie privée.

(1) Pour bénéficier de cette offre, vous devez être adhérent-cotisant à l'Association CSF. Dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter du droit d'entrée (22€) et de la cotisation (30 €) soit 52 € pour un seul emprunteur, 74 € pour 1 emprunteur accompagné d'un co-emprunteur. Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. Prêteur CRÉSERFI.

(2) Pour en savoir plus sur la Garantie protection juridique, se reporter aux conditions générales de la Carte CSF/ CSF Plus et disponibles sur www.csf.fr

Se LOGER



Découvrez nos offres de logements



L'ambition du Groupe CSF est de vous faciliter l'accès au logement. C'est pourquoi, CRÉSERFI, la société de financement du CSF a noué des partenariats avec des organismes HLM, des bailleurs institutionnels, des promoteurs-constructeurs qui peuvent vous proposer des logements à la vente ou à la location.

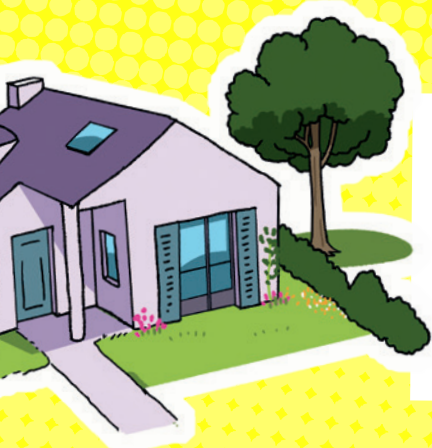
- **Pour trouver un bien**, parmi les offres de nos partenaires, rendez-vous sur [www.csf.fr/Rubrique Immobilier/Nos solutions Immo](http://www.csf.fr/Rubrique%20Immobilier/Nos%20solutions%20Immo).



Louer plus facilement

Pour rassurer votre futur propriétaire, et vous permettre de trouver plus facilement un logement, il existe la garantie locative VISALE :

- Elle garantit au propriétaire jusqu'à 36 mois d'impayés de loyers et charges locatives en cas de défaillance de paiement du locataire.
- Gratuite, sa demande se fait en ligne sur le site www.visale.fr.



NOS BONNES ASTUCES !



Faites des économies sur vos factures

Notre partenaire BeMove analyse et compare gratuitement les offres du marché et vous aide dans vos démarches dans de nombreux domaines : déménagement, box Internet, électricité, forfait mobile...

➔ Pour profiter des services de notre partenaire, rendez-vous sur [www.csf.fr/Rubrique Immobilier déménagement et installation](http://www.csf.fr/Rubrique%20Immobilier/d%C3%A9m%C3%A9nagement%20et%20installation).



Protéger votre logement⁽¹⁾

Avec la télésurveillance de notre partenaire, protégez votre habitation et bénéficiez en cas de besoin de l'intervention d'un agent de sécurité.

➔ Vos avantages Carte CSF : -50% sur les frais d'installation et un mois offert tous les ans⁽¹⁾.

(1) Le mois offert s'effectuera par notre partenaire sous la forme d'un remboursement correspondant à un montant mensuel prélevé dans le cadre de votre abonnement à l'offre Télésurveillance "E-Gardien Multi-détection" et à la condition que vous soyez à jour de votre cotisation annuelle à la Carte CSF/CSF Plus.

Se LOGER



Emprunter à Taux 0%**!



Nous avons à cœur d'accompagner les agents de la fonction publique dans toutes les étapes de leur projet immobilier. Nos conseillers CRÉSERFI sont spécialisés dans le montage de prêts immobiliers et vous apporteront tout leur savoir-faire : Prêts Aidés de l'Etat, de la Ville, de l'Administration...

Tous ces prêts aidés peuvent compléter le prêt principal que CRÉSERFI négocie pour vous auprès d'un de ses partenaires bancaires.

- En exclusivité pour vous : le Prêt Immo Pack Jeunes à 0%⁽²⁾.

MONTANT :
10 000 €

DURÉE :
72 mois

0%
TAUX DÉBITEUR FIXE

L'association CSF prend en charge la totalité des intérêts

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple pour un prêt immobilier complémentaire de 10 000 € sur 72 mois, vous remboursez 72 mensualités de 140,34 € assurance incluse. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0,66% Fonds Mutuel de Garantie et assurance inclus (taux débiteur fixe : 0%). Montant total dû par l'emprunteur : 10 204,40 €. Montant du coût du crédit : 204,40 € dont 100 € de participation au Fonds Mutuel de Garantie et coût mensuel par personne de l'assurance Décès, Invalidité, Incapacité obligatoire de 1,45 €. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 0,34 %. Mensualité agent hors assurance : 138,89 €.

PRÊTEUR BANQUE EDEL

LE TÉMOIGNAGE DE YOANN ET NADIA



Nous avons fait le choix d'acheter notre premier chez nous. Et nous avons été agréablement surpris par l'accompagnement du groupe CSF et les offres du Pack Jeunes. En véritable expert, le Conseiller CRÉSERFI nous a aidés à obtenir notre prêt principal auprès d'une banque. Mais il nous a aussi fait bénéficier du Prêt Immo Pack Jeunes à 0% et d'un prêt aidé mis en place par notre Administration et dont nous ignorions l'existence. Et pour compléter le tout, nous avons pu prendre l'Assurance Habitation proposée par CSF Assurances en formule confort."



Les contrats d'assurance habitation proposés par CSF Assurances bénéficient d'un excellent rapport qualité/prix et d'une gestion optimisée.

(2) Le Prêt Immo Pack Jeunes à 0% finance, en partie, l'acquisition d'une résidence principale dans le neuf ou dans l'ancien avec ou sans travaux, sous réserve de la réalisation du prêt principal par l'intermédiaire de CRÉSERFI. L'association CSF prend en charge la totalité des intérêts.

Se DÉPLACER



**Jusqu'à -42% sur l'achat
de votre véhicule neuf**

Grâce à notre partenaire de la Carte CSF, bénéficiez des tarifs parmi les plus attractifs du marché et accessibles directement sur www.csf.fr/autoc :

- **Des véhicules neufs tous achetés en France** auprès du réseau des distributeurs officiels de marques
- **1 an d'extension de garantie offert⁽¹⁾** en tant qu'adhérent/cotisant du CSF
- **La reprise de votre ancien véhicule**
- **Le financement possible en L.O.A⁽²⁾** (Location avec Option d'Achat)

(1) Hors véhicule garantie constructeur plus de 36 mois.

(2) La LOA est une formule de location proposée par LEASEWAY, intermédiaire en crédits, mandataire non exclusif en opérations de banque et en service de paiement, inscrit à l'ORIAS sous le n° 07035268 (www.oriass.fr), partenaire de CAMEF.



Votre véhicule d'occasion garanti

Un large choix de véhicules d'occasion, garantis, vous attend sur le site de notre partenaire. Rendez-vous sur www.csf.fr/autoc :

- **Plus de 600 véhicules disponibles à partir de 3 990 €⁽³⁾**
- Une traçabilité : **des véhicules d'origine contrôlée**
- **La LLD⁽⁴⁾** (Location Longue Durée) **possible** sur de nombreux véhicules
- **Une carte carburant de 100 € offerte⁽⁵⁾** en tant qu'adhérent/cotisant du CSF

(3) Prix constaté sur un véhicule de type C3 HDI 70 Club Entreprise de 2014 avec 125 983 km.

(4) La LLD est une solution de financement qui vous permet de disposer d'un véhicule tout en maîtrisant votre budget auto.

(5) Offre valable jusqu'au 31/12/2020.

LE TÉMOIGNAGE DE SANDRA



Travaillant dans le milieu hospitalier avec des horaires décalés, j'avais absolument besoin de me procurer un véhicule. Grâce aux partenaires de la Carte CSF, j'ai pu bénéficier d'un large choix de véhicules neufs et d'occasion avec des solutions de financement adaptées. Et pour l'entretien de mon véhicule, là-aussi, pas de problème. Si j'ai un doute sur le devis de mon garagiste, je fais appel au service Analyse devis réparation auto de ma Carte CSF."

Avec l'Analyse devis réparation auto de notre partenaire, sur simple appel téléphonique, des techniciens spécialisés et expérimentés analysent la pertinence du devis établi par votre garagiste, pour vérifier son adéquation avec les préconisations constructeurs et son positionnement tarifaire.

Se DÉPLACER



Prêt Auto : à partir de 2,94%***

Financez votre véhicule à un taux très attractif avec le **Prêt Auto Pack Jeunes⁽⁶⁾** :

- **De 5 000 € à 30 000 € sur 36 à 60 mois**
- **De 2,94 % à 3,96 % TAEG fixe** (taux débiteur fixe 2,90 %)
- **Sans frais de dossier**

MONTANT :
5000€ à 30000€

DURÉE :
36 mois à 60 mois

À PARTIR DE
2,94% TAEG FIXE

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Pour un prêt personnel Auto Pack Jeunes d'un montant de 15 000 € sur 60 mois, vous remboursez 60 mensualités de 268,86 € hors assurance facultative. Montant total dû par l'emprunteur : 16 183,60 € dont 52 € de frais d'accèsion⁽⁶⁾. Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 3,08%. Taux débiteur fixe de 2,90%. Le coût mensuel de l'assurance facultative est de 8,75 € et s'ajoute aux mensualités ci-dessus. Le Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) est de 1,35%. Le montant total dû au titre de l'assurance est de 525 €.

PRÊTEUR CRÉSERFI

1^{ER} MOIS D'ASSURANCE AUTO OFFERT !

Simplifiez-vous la vie ! CSF Assurances vous propose, avec sa gamme ARTEL⁽⁷⁾, une assurance auto qui cumule les avantages :

- ✗ **Remise de -10 % pour les fonctionnaires**
- ✗ **1^{er} mois d'assurance offert**
- ✗ **Un avantage bon conducteur** jusqu'à -15 % avec 0,50 de bonus
- ✗ **Un bris de glace sans franchise** tous les 24 mois
- ✗ **Valeur à neuf et valeur majorée du véhicule** (en option)
- ✗ **Le prêt du véhicule** sans déclaration si le conducteur a plus de 3 ans de permis
- ✗ En option, **une assistance 0 km et un véhicule de remplacement.**



(6) Pour bénéficier de cette offre, vous devez être adhérent-cotisant à l'association CSF. Dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter du droit d'entrée (22€) et de la cotisation (30€) soit 52 € pour un seul emprunteur, 74 € pour 1 emprunteur accompagné d'un co-emprunteur. Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. Prêteur CRÉSERFI.

(7) Le contrat d'assurance auto ARTEL est un contrat porté par SMAAC Assurances, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances.

***CRÉSERFI, la société de financement du Crédit Social des Fonctionnaires**, (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris), propose le Prêt personnel "Avantage Pack Jeunes" de 2 000 € à 8 000 € sur 24 à 60 mois à partir de 2,78 % TAEG fixe (taux débiteur fixe 2,75 %). Il est réservé à tous les agents adhérents-cotisants du CSF, après étude de leur situation financière. Les agents non adhérents/cotisants du CSF devront s'acquitter d'un droit d'entrée de 22 € et d'une cotisation à 30 €. Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. TAEG fixe de 2,78 % à 7,17% (taux débiteur fixe de 2,75 % à 3,25 %). L'emprunteur dispose d'un droit légal de rétractation. Offre valable en France métropolitaine et en Corse.

****La société de financement du CSF, CRÉSERFI** (SA au capital de 56 406 136 € - RCS Paris B 303 477 319 - Courtier d'assurances inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 022 577 (www.orias.fr) - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris) et son partenaire prêteur **Banque Ediel** (SNC au capital de 150 134 754 € - RCS Toulouse B 306 920 109) - Siège social : 60 rue Buissonnière CS 17601 31676 LABEGE CEDEX - Mandataire d'Intermédiaire en assurance ORIAS 07 036 333 (www.orias.fr), proposent le "Prêt **Immobilier Pack Jeunes à 0%**", d'un montant unique de 10 000 € sur 72 mois à 0 % taux débiteur fixe. Cette offre est réservée aux adhérents-cotisants du CSF après étude de votre situation financière et acceptation définitive du prêteur Banque Ediel. Ce prêt immobilier complémentaire est destiné à participer au financement de l'acquisition d'un bien immobilier, pour une résidence principale, dans le neuf ou dans l'ancien, avec ou sans travaux, sous réserve de la réalisation du prêt immobilier avec intérêts d'un montant minimum de 60 000 € réalisé par l'intermédiaire de CRÉSERFI. Les intérêts de ce "Prêt **Immobilier Pack Jeunes à 0%**" sont pris en charge par l'association CSF dans la limite de l'enveloppe de bonification attribuée. Cette offre, bonifiée par CSF Association, est réservée aux agents de la fonction publique. Elle est valable en France métropolitaine et en Corse et n'est pas cumulable avec un autre crédit bonifié par CSF Association. Elle n'est valable que pour une seule utilisation par foyer.

*****Le prêt "Auto Pack Jeunes"** est un prêt personnel proposé par CRÉSERFI, réservé aux particuliers, adhérents du CSF. Il est valable pour un montant de 5 000 € à 30 000 €, sur une durée de 36 à 60 mois au TAEG fixe de 2,94 % à 3,96 % (taux débiteur fixe de 2,90 %). Ce prêt est réservé aux adhérents-cotisants du CSF après étude de leur situation financière. Les non adhérents/cotisants du CSF devront s'acquitter du droit d'entrée et de la cotisation (tarifs en vigueur consultables sur www.csf.fr). Ces frais seront inclus dans le TAEG et prélevés en 1 seule fois indépendamment des mensualités du prêt. L'emprunteur dispose d'un droit légal de rétractation. Offre valable en France métropolitaine et en Corse.

Le Crédit Social des Fonctionnaires est une association loi 1901, siège social : 9, rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09. Pour adhérer au CSF et profiter de tous les services et avantages sélectionnés pour vous, il suffit d'acquiescer d'un droit d'entrée unique de 22 € et une cotisation annuelle de 30 €. Et pour plus d'avantages, optez pour les services C'Plus au tarif de 15 € soit une cotisation annuelle de 45 € (tarifs en janvier 2020 consultables sur www.csf.fr).

Les partenaires des services de la Carte CSF sont : Véhicules neufs : GAMEEF - SAS au capital de 100 000 €, immatriculée RCS Paris B414 300 780 - Siret n° 41430078000122, dont le siège est situé au 71 avenue Victor Hugo, Paris (France) ; **Véhicules d'occasion : PARCOURS SAS**, ayant pour nom commercial ORIGIN, au capital de 30 171 552 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 399 399 484, 19 rue Lavoisier, 92000 Nanterre - Société de courtage d'assurances N° ORIAS 07/005436 (www.orias.fr). Offres soumises à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les partenaires des services de la Carte CSF PLUS sont : Protection juridique/Analyse devis réparation auto : SMACL Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - Siège social : 141, avenue Salvador Allende CS 20 000 79031 NIORT Cedex 9 - RCS Niort 301 309 605. Offres soumises à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les partenaires prêteurs de CRÉSERFI sont pour les prêts immobiliers : La Banque Postale (SA au capital de 6 585 350 218 €) - Siège social et adresse postale : 115 rue de Sévres - 75275 Paris Cedex 06 - RCS : Paris 421 100 645 - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 023 424 (www.orias.fr) ; **LCL** (SA au capital de 2 037 713 591 € représenté par 393 158 237 actions entièrement libérées - Siège social : 18 rue de la République 69 002 Lyon - Siège central : 19 boulevard des Italiens 75002 Paris - RCS Lyon B 954 509 741 - Siren 954 509 741 - N° ORIAS 07 001 878 (www.orias.fr)) ; **Crédit du Nord** (SA au capital de 890 263 248 € - Siège social : 28 place Rihour 59800 Lille - siège central : 59 boulevard Haussmann 75008 Paris - RCS Lille 456 504 851 - N° ORIAS 07 023 739 (www.orias.fr)) ; **Société Générale** (SA au capital de 1 066 714 367 50 € au 1^{er} août 2019 - RCS Paris B 552 120 222 - Siège Social : 29 Boulevard Haussmann 75009 Paris - ORIAS n° 07 022 493 (www.orias.fr)) ; **Banque Populaire Rives de Paris** (SA au capital variable - Siège social : 76-78 Avenue de France 75204 PARIS cedex 13) - Immatriculé au RCS de Paris : 552 002 313 TVA intracomunitaire FR 59 552 002 313 - Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 022 545 (www.orias.fr). **La liste complète de nos partenaires est consultable sur le csf.fr**. Conformément à la loi, aucun versement de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. L'emprunteur d'un crédit immobilier dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. S'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes perçues. CRÉSERFI intervient en qualité d'intermédiaire de crédit non exclusif de plusieurs établissements de crédit. Il apporte son concours à la réalisation d'opération de crédit, sans agir en qualité de prêteur.

Le contrat CSF Assurance Emprunteurs n° V. 9764 est distribué par CRÉSERFI et géré par CSF Assurances (SARL de courtage d'assurances du CSF, au capital de 4 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris Cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - Courtier d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr)). Le contrat CSF Assurance Emprunteurs est un contrat groupe souscrit par le **Crédit Social des Fonctionnaires auprès de SwissLife Assurance et Patrimoine** (SA au capital de 169 036 086,38 € - Siège social : 7 rue Belgrand 92300 Levallois-Perret - RCS Nanterre 341 785 632 - Entreprise régie par le Code des assurances). Offre soumise à conditions, à disposition auprès d'un conseiller.

Les formules d'assurance sont proposées par CSF Assurances - SARL de courtage d'assurances du CSF au capital de 4 500 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75313 Paris cedex 09 - RCS Paris B 322 950 148 - inscrite à l'ORIAS sous le n° 07 008 834 (www.orias.fr).

Les offres d'épargne, de placements et d'immobilier neuf sont distribuées par PROGRETIS - SARL au capital de 5 000 000 € - Siège social : 9 rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris - R.C.S. : 509 364 972 Paris - Enregistrée à l'ORIAS sous le N° 09 050 053 (www.orias.fr) en qualité de courtier d'assurance et de réassurance et d'IOBSP ; Enregistrement au fichier des Conseillers en Investissement Financiers sous le N° E001730 ; Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans pouvoir recevoir aucun fonds ; Carte N° CPI 7501 2018 000 034 184 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France. Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière : police n° 780044-010 souscrite auprès de Liberty Mutual Insurance Europe Limited conformément aux exigences réglementaires du Code des Assurances, du Code Monétaire et Financier et de la loi Hoguet.

Les informations collectées par le groupe CSF sont traitées afin de gérer les adhérents et prospects. Ce traitement est basé sur votre consentement que vous pouvez retirer à tout moment. Ces informations à destination du groupe CSF, seront conservées pendant trois ans après le dernier contact commercial. Certains partenaires liés contractuellement pour la gestion d'opérations de relance et de recouvrement sont susceptibles d'être établis au Maroc. La sécurité des données transférées est garantie par la signature de clauses contractuelles type de la Commission Européenne.

Conformément à la loi n°78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (dite « loi Informatique et Liberté ») et au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel, vous disposez de droits sur vos données : droit d'accès, droit de rectification, droit à l'effacement (droit à l'oubli), droit d'opposition, droit à la limitation du traitement, droit à la portabilité et le droit de définir des directives sur vos données à caractère personnel après votre décès. Pour exercer vos droits, merci d'adresser votre courrier à : DPO - Groupe CSF - 9, rue du Faubourg Poissonnière 75009 Paris, par mail à DPO-Groupe-CSF@csf.fr ou sur le site www.csf.fr dans l'espace Mon Compte. Une pièce d'identité pourra vous être demandée. En cas de manquement aux dispositions ci-dessus, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Vous disposez également d'un droit d'opposition sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection commerciale par courrier à l'adresse ci-dessus ou via les liens de désinscription présents dans nos courriels.

